



PROCES VERBAL CONSEIL D'ADMINISTRATION DE L'APEL

Le 12 Mai 2020 à 20h15
Via visioconférence ZOOM

En raison des circonstances exceptionnelles, décision a été prise d'organiser ce conseil en visioconférence - lancement de la visioconférence à 20h15

Étaient présents : Bruno LAGNIEZ, Marie LOUKIL, Aurélie BLONDEL, Guillaume BOUTE, Anderson DEARING, Gaby ECHEVERRI, Marie DURET-ROBERT, François GIRAUD, Isabelle LAINE, Thierry LAGNEAU, Anne MONTCEL, Aurélie MOUGEOTTE, Patricia MORIER, Charlotte PRINS et Philippe de ROBERT HAUTEQUERE.

Étaient excusés : Clarisse DURAND, Pierre-Alexandre VIDAL

1. Approbation du PV du Conseil du 23 Janvier 2020
Le PV est approuvé à l'unanimité - Mention faite de certains éléments devenus obsolètes.
2. Approbation du PV du Conseil du 9 Mars 2020
Le PV est approuvé à l'unanimité - Mention faite de certains éléments devenus obsolètes.

3. COVID 19

Point sur la reprise des cours et de l'enseignement à distance au primaire

Depuis le 11 mai, l'école primaire a ouvert ses portes avec deux journées de préparation des enseignants. En parallèle, l'école accueille des enfants de familles prioritaires¹ avec 6 enfants de maternelle et 9 enfants d'élémentaire de 9h à 16h30. Ces derniers déjeunent d'un repas froid apporté par leurs soins.

L'accueil des CP/ CM2 est prévu à compter du jeudi 14 mai.

Le protocole sanitaire, très strict, sera respecté, et les distances respectées.

4 ASEM sur 7 ne peuvent reprendre le travail en présentiel en maternelle.

7 enseignants ne peuvent reprendre le travail en présentiel (dont 3 en maternelle).

Toutes les absences sont justifiées par un certificat médical (personnes vulnérables ou personnes vulnérables dans le foyer).

Il est important de noter que les enseignants absents travaillent à distance et ne sont aucunement en arrêt maladie. En conséquence, leur remplacement ne peut être assuré.

Les locaux de l'école sont réorganisés pour accueillir les enfants et certaines salles plus vastes ont changé d'attribution pour respecter le protocole. L'accès aux sanitaires et les sens de circulation ont été étudiés.

Après étude, il s'avère que les locaux peuvent être inadaptés aux contraintes sanitaires, tel que le couloir du bâtiment des PS totalement incompatible avec les nécessités de distanciation. Pour mémoire, le protocole sanitaire interdit aux enfants de différents groupes de se croiser.

Compte tenu du manque de moyens humains, des contraintes des locaux, l'accueil des maternelles ne pourra être proposé jusqu'à la fin de l'année scolaire. Une communication sera adressée aux familles en ce sens et l'APEL aura l'occasion de la consulter avant envoi. Le personnel des classes de maternelle présent sera affecté soit dans les classes d'élémentaire dont un enseignant est absent, soit pour la garderie des enfants du personnel prioritaire.

Par ailleurs, certains éducateurs du collège/lycée pourront contribuer à organiser l'accueil et les circulations des enfants sur le site rue Cler.

La direction rappelle qu'une attestation pourra être fournie aux familles confirmant que leur enfant ne peut être accueilli à l'école.

¹ Personnel prioritaire participant à la gestion de la crise : professions médicales, forces de l'ordre, personnel des entreprises de transports en commun, enseignants ...

Remarques importantes :

Sur le calendrier et l'information aux familles :

Le protocole final a été communiqué le 7 mai pour une réouverture le 11 mai. La direction de l'école a évalué et cherché toutes les solutions envisageables pour l'accueil des maternelles avant de prendre la décision de ne pas les faire revenir.

La responsabilité de la direction de l'établissement est engagée dans le processus de reprise et le respect des contraintes sanitaires.

La direction est consciente que, parmi les familles ayant prévu une reprise le 2 juin, certaines doivent suivre les contraintes de dates (hypothétiques) de reprise du collège / lycée.

70% des enfants de l'école élémentaire seront accueillis en mai et juin

La direction rappelle que l'enseignement à distance sera maintenu jusqu'à la fin de l'année scolaire.

Il n'y aura pas de bulletin de 3eme trimestre, uniquement une appréciation et les points d'attention.

Cas particulier des CM2 et de leur préparation à l'entrée en 6^{ème}

Un « rituel » d'accueil en 6^{ème} est envisagé pour les élèves de CM2 qui ne pourront pas visiter le collège en juin.

Un lien plus spécifique sera maintenu entre les enseignants de CM2 et ceux de 6^{ème} compte tenu du 3eme trimestre particulier qu'aura eu cette promo.

Toutes les classes établiront un diagnostic à la rentrée afin d'identifier et combler les lacunes.

Point sur la reprise des cours et de l'enseignement à distance au collège

Au collège, il a été constaté que l'enseignement à distance fonctionne bien depuis le début du confinement. Par ailleurs, les conditions de reprise établies dans le protocole sanitaire, livré le 7 mai, sont très contraignantes.

Si une reprise très partielle des cours en présentiel présente peu d'intérêt pédagogique, son intérêt social est reconnu. En revanche, le protocole sanitaire rend la gestion des élèves très complexe dans un tel contexte : beaucoup de contraintes, pas de lieux d'échanges, interdiction aux élèves de se croiser parmi les groupes etc.

D'un point de vue réglementaire, le retour des élèves du collège n'est pas confirmé.

Dans l'hypothèse d'une reprise, priorité sera donnée :

- Aux élèves de 6^{ème} / 5^{ème}
- Aux enfants de familles prioritaires²
- Aux enfants de familles pour lequel le télétravail des deux parents est impossible
- Aux enfants en difficulté

Point sur les évaluations du troisième trimestre au collège

Le conseil de direction et les responsables pédagogiques ont établi des consignes envoyées aux enseignants. Il faut noter que pour les élèves de 6^{ème} à la 2^{nde} l'enjeu est moindre que dans les niveaux supérieurs.

D'un point de vue réglementaire, les consignes académiques seront appliquées.

Les notes obtenues pendant la période de confinement ne peuvent être incorporées à une moyenne par souci d'équité. Néanmoins la stabilité du travail, la motivation seront évaluées. Il est important de continuer à évaluer le travail pour maintenir une émulation et motivation ainsi que pour reconnaître le travail des élèves.

Dans les bulletins du troisième trimestre, les notes obtenues pendant le confinement seront différenciées des notes obtenues hors confinement sans moyenne et sans mention.

Une appréciation générale valorisera les efforts (assiduité, régularité, présence) mais, à ce jour, il est interdit que cela soit traduit par une note.

Tous les élèves de 3^{ème} obtiendront leur brevet des collèges (contrôle continu).

Point sur la reprise des cours et de l'enseignement à distance au lycée, notamment les 1^{ère} et Terminale

Terminale :

Point sur les évaluations du troisième trimestre en Terminale

- En cas de reprise au 3^{ème} trimestre, les évaluations seront organisées dans le but d'améliorer le contrôle continu même si l'enseignant reste responsable de ses notes. Les réunions sur le sujet sont en cours avec comme hypothèses :
 - Écrits la semaine du 8/12 Juin
 - Oraux la semaine du 15/19 Juin
 - Conseils de classe la semaine suivante + jury de délibération pour la note du bac. L'établissement est encore dans l'attente d'informations réglementaires.
- En cas de non reprise, il n'y aura pas de notes avec mention et moyenne de 3^{ème} trimestre. Aucune note de Parcoursup ne peut être modifiée.
- Les notes remontées au rectorat pour le Bac seront validées par un jury composé des enseignants et de la direction de l'établissement. Elles seront basées sur les résultats deux premiers trimestres et seront bonifiées de l'écart moyen constaté par un

² Personnel prioritaire participant à la gestion de la crise : professions médicales, forces de l'ordre, personnel des entreprises de transports en commun, enseignants ...

historique réalisé sur les résultats des trois promotions précédentes. Cette note cible, soumise ensuite au jury du rectorat, permettrait de corriger « l'effet établissement. » et d'amener à la mention à laquelle l'élève aurait pu raisonnablement prétendre dans les conditions normales.

- La grande majorité des élèves de Terminale a continué à travailler et à jouer le jeu pendant la période de confinement.
- Fête de terminale : La direction réfléchit à une manière de marquer la fin de l'école et la rentrée dans la vie étudiante et note l'importance sociale de marquer cette étape. Le format reste bien sûr à définir en fonction de l'évolution des contraintes règlementaires.

Première :

La situation est comparable. Les E3C ont été annulés et l'oral du bac de français reste en suspens.

Conséquences psychologiques du confinement :

Collège, lycée : Les éducateurs, en lien avec les enseignants, veillent à contacter les élèves ou les familles quand il s'avère qu'un élève ne se connecte plus ou ne rend plus ses devoirs. Les éducateurs se sont réunis en visio pour proposer sur les dernières semaines des prises de contacts et des activités aux élèves.

4. Point trésorerie APEL

En l'absence de fête et de tombola sur l'exercice, les recettes de l'association sont fortement réduites. Les recettes proviennent de la contribution des familles et de l'opération Sapins de décembre 2019. L'opération Bonhommes n'a pu être maintenue en raison de l'arrêt des classes en maternelle. Il est impossible de réaliser à la fois les dessins et la distribution des objets.

Les dépenses de la fête de mai consistent en un achat de lots, qui pourront donc être stockés et réutilisés, et des arrhes pour la réservation d'un château gonflable dont il a été promis le remboursement. Elles pourraient également être utilisées pour la location d'un château gonflable à une date ultérieure. Il n'y a donc, à ce jour, aucune perte sèche.

Il est rappelé que les 11.705 € de dépenses « cotisation » représentent le reversement de la part des cotisations due à l'APEL de Paris.

5. Subventions :

Validation du montant de l'aide au paiement des scolarités des familles de la Rochefoucauld en difficulté

L'aide aux familles consistera en un versement de 13.000 Euros conformément aux besoins présentés par la direction.

Validation d'un don à l'école lassalienne « Oscar Romero »

Un don de 2000€ sera versé à Oscar Romero pour l'aide aux scolarités de leurs familles.

Répartition des Subventions travaux / équipements établissement sous réserve de leur réalisation dans l'exercice

Le conseil de l'APEL subventionnera les travaux de l'école comme suit :

- 20.000 € pour le site rue Cler, contribution aux travaux de rénovation de la cour (si le calendrier des travaux établi pré-crise sanitaire est maintenu à ce jour)
- 10.000 € pour le site rue Malar, contribution à la construction d'un mur d'escalade si réalisé.
- 10.000 € pour le remplacement de PC fixes par du matériel informatique portable si confirmé.

6. Points divers

Le mardi 19 mai aura lieu la 3eme réunion de secteur de l'APEL Paris. Un compte-rendu sera fait au prochain conseil.

La présidente de l'association
Frédérique MENOUE

Le secrétaire
Anderson DEARING

